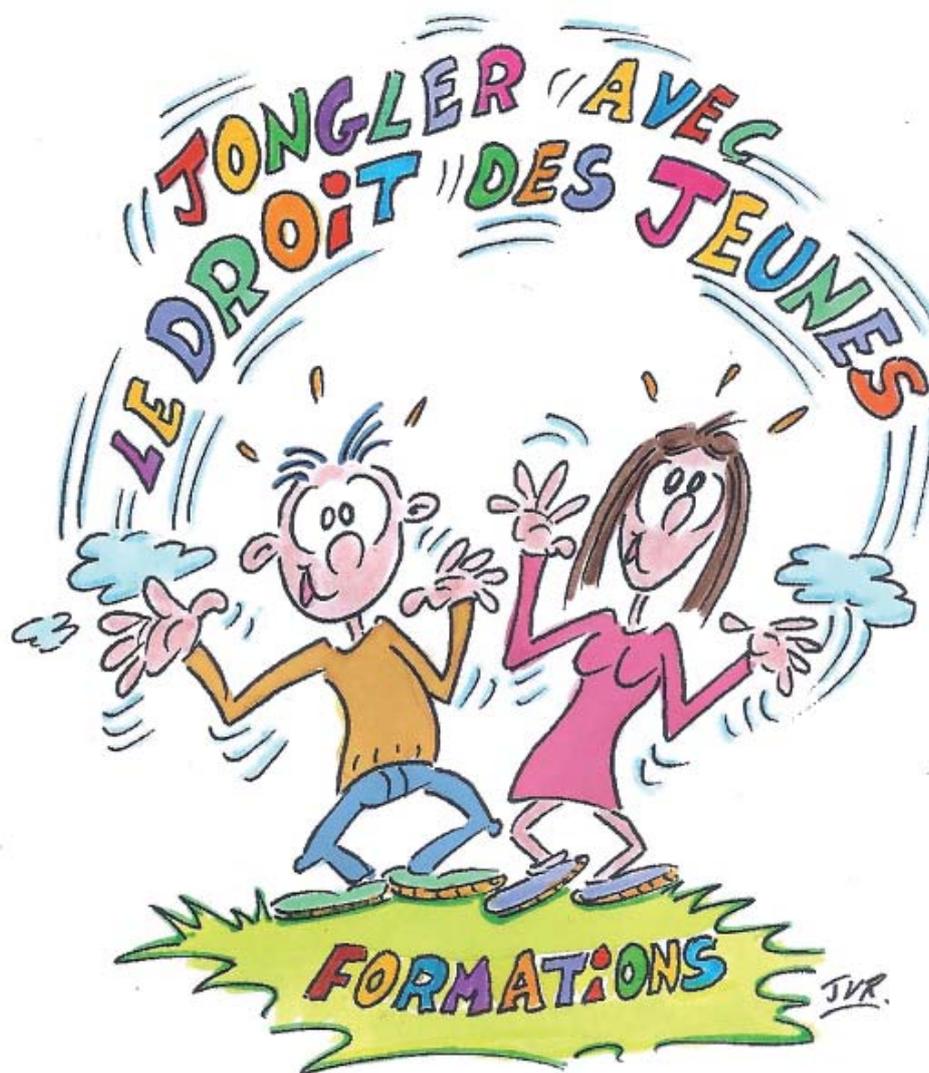


# J&D formations

Jeunesse et Droit

Formations au droit des jeunes 2022



Formations organisées en collaboration avec:



## Formations organisées par Jeunesse et Droit

Secret professionnel .....	5
Les jeunes, la loi et internet .....	5
Le mineur dans le droit pénal. ....	6
Aide sociale.....	6
Droit scolaire .....	6
Droits de l'étudiant.e dans l'enseigne- ment supérieur.....	7
Droit familial.....	7
Autonomie et droits sociaux du mineur. ....	7
Mineurs Etrangers Non Accompagnés.....	8
Aide et protection de la jeunesse.....	8
Le mineur et la police .....	8

## Formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International

Droits de l'enfant : les mécanismes de contrôle internationaux.....	10
Enfance, migration et violences .....	10
Détecter et réagir face à l'exploitation et la traite des enfants.....	11
Les droits de l'enfant dans le cadre du placement .....	11
La justice adaptée aux enfants .....	12
Le droit de l'enfant à une éducation non violente .....	12
La quête des origines .....	13
Participation du mineur en conflit avec la loi .....	13
La justice restauratrice en faveur des mineurs .....	14



Formations organisées en collaboration avec:



## Jeunesse et Droit ?

L'ASBL Jeunesse et droit est une organisation de jeunesse (service jeunesse) dont les activités comprennent un pôle formation. À ce titre, elle organise des formations, principalement, mais pas exclusivement, à destination des moins de 30 ans.

### Pour qui ?

Pour les professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, etc.).

### Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents des **Services Droit des Jeunes** ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées. Ils allient la connaissance théorique et la pratique de terrain des thèmes abordés. Leur approche sera donc tout aussi pratique et vivante que rigoureuse.

Les principaux intervenants sont : Achilvie Docketh-Yemalayan, Aude Macaigne, Edwige Barthélemi, Camille Degraux, Clémentine Joskin, Johanne Wyns, Melanie Zonderman, Nathalie Goebels, Sandra Gérard et Valériane Reibel.

Nous collaborons également avec des personnes ressources extérieures aux Services Droit des Jeunes: Ana Somoano, Barbara De Naeyer, Fabienne Druant, Karim Jguirim, Keyla Lumeka, Mathieu Beys, Régine Cornet d'Elzius, Xavier Polfliet, et avec les avocats Cécile Ghymers et Christophe Stenmans.

Enfin les formations organisées en collaboration avec **Défense des enfants international** dans ses domaines d'expertise, nous permettent encore d'autres collaborations (voyez à la page suivante).

### Quels objectifs ?

*Les formations au «droit des jeunes»* visent à connaître les sources d'information juridique, à comprendre le fonctionnement du droit et des règles en général dans la société et à pouvoir veiller à leur application dans son cadre professionnel. Ceci revient à s'approprier l'outil juridique afin d'en faire un **«outil de travail social et culturel»** à part entière.

Cette connaissance du droit contribue à ce que les pratiques et attitudes professionnelles des travailleurs sociaux soient basées sur des choix conscients.

### Quelle méthode ?

Les formations abordent l'aspect théorique de la matière (vue d'ensemble des principaux textes législatifs et réglementaires et explications) de même que l'aspect pratique (analyse de la jurisprudence récente, discussions, partages et échanges autour de situations concrètes apportées par les formateurs et/ou par les participants).

Elles intègrent également les préoccupations des collectifs de jeunes avec lesquels Jeunesse et droit mène des projets, reliant les thématiques abordées aux questions concrètes soulevées par ces jeunes.

La familiarisation avec les aspects théoriques de la matière et avec leur implication dans le travail social se fait également par la prise en main d'outils au moment de la résolution de cas pratiques.

## Défense des Enfants International Belgique ?

L'ASBL Défense des Enfants International est une organisation non gouvernementale indépendante dont l'objet social est de faire connaître, faire progresser, promouvoir et protéger les droits de l'enfant. En Belgique, l'association est agréée comme organisation d'éducation permanente. Elle veille à ce que les enfants bénéficient du meilleur niveau de protection et de défense possible. Elle entend favoriser un climat social de solidarité et de démocratie, en promouvant l'éducation aux droits fondamentaux.

Elle mène des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation aux droits de l'enfant, réalise des recherches, développe un plaidoyer et mène des actions, en particulier dans les domaines de la justice des mineurs, de la migration, de la lutte contre la violence faite aux enfants et de la participation des enfants.

### Pour qui ?

Ces formations «DEI» s'adressent à toute personne s'intéressant aux droits de l'enfant, sans nécessairement avoir un bagage préalable. Elles s'adressent notamment aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de l'enfance, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, la santé, etc.

### Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents ou des experts de Défense des Enfants International Belgique ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées, tant au niveau national qu'international. Ils allient la connaissance théorique, l'enseignement et la pratique des thèmes abordés.

Les principaux intervenants sont : Benoît van Keirsbilck, Clémentine Léonard, Emmanuelle Vacher, Emna Mzah Miralles, Eva Gangneux, Géraldine Mathieu, appuyés ponctuellement par Atifa Boulafdal, Catherine Piron et Michèle Van Egten.

### Quels objectifs ?

*Les formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International* visent à promouvoir les droits de l'enfant dans tous les domaines qui les concernent, à faire connaître la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, les autres standards internationaux et les mécanismes nationaux et internationaux qui garantissent leur application.

Elles visent à susciter la réflexion sur la place de l'enfant dans la société et le respect de ses droits, à débattre de leur application concrète et à la manière de les mettre en œuvre, pour permettre à chacun de se les approprier et se forger sa propre opinion.

### Quelle méthode ?

Les formations privilégient une approche participative et dynamique. Elles combinent des méthodologies variées telles que des quiz, jeux de rôle, activités de groupe, présentations théoriques, travaux pratiques, ... Elles abordent les dimensions théoriques, parfois techniques, mais à travers des situations concrètes et pratiques. Elles visent surtout à amener les participants à améliorer leurs connaissances et au-delà, à questionner leur pratique (tant individuelle que professionnelle) et à voir comment les principes abordés peuvent y être intégrés.

### Des formations co-construites ?

Défense des Enfants International propose aussi de co-construire des formations avec des groupes, services et institutions qui souhaitent creuser une thématique ou analyser leur pratique au regard des droits de l'enfant. N'hésitez pas à les contacter : [info@defensedesenfants.be](mailto:info@defensedesenfants.be) ou à consulter leur site pour avoir des exemples : [www.defensedesenfants.be](http://www.defensedesenfants.be).

Attention, l'évolution future de la pandémie Covid pourrait modifier ou annuler certaines dates.

# Modules de base organisés par Jeunesse et Droit

## Secret professionnel

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : WEBINAIRE les mardis 8 et 15 février 2022**

**FORMATEUR.TRICE : Fabienne Druant et Xavier Polfliet**

*Le secret professionnel, tout le monde connaît ! Mais que couvre exactement cette obligation ? Quelle est son étendue ? Et quels sont les cas où le professionnel doit impérativement se taire ou dispose de la faculté de parler, et sous quelles conditions ? Au départ de mises en situation concrètes, cette formation vise à donner toutes les clés pour comprendre la portée légale et ses limites, afin d'en faire un outil d'accompagnement qui donne du sens.*

## Les jeunes, la loi et internet

[Webinaire de 3 sessions : de 10h à 12h et de 13h à 15h OU module en présentiel de deux journées]

**DATES : choix entre**

**OU WEBINAIRE les mercredi 16, mardi 22 et jeudi 24 février 2022**

**OU EN PRESENTIEL : NAMUR les jeudis 17 et 24 novembre 2022**

**FORMATRICES : Sandra Gérard et Valériane Reibel**

*Comment fonctionne internet ? Quid de la protection des données à caractère privé ? Qu'est-ce que le droit à l'oubli ? Et le droit à l'image ? Quelles sont les limites au droit d'expression ? Quelle est la responsabilité des jeunes, des parents, des travailleurs sociaux ?*

# Le mineur dans le droit pénal

[Webinaire de deux journées OU module en présentiel de deux journées]

**DATES : choix entre**

**OU WEBINAIRE les jeudi 17 et mardi 23 février 2022**

**OU EN PRESENTIEL : NAMUR les vendredis 9 et 16 décembre 2022**

**FORMATEUR.TRICES : Christophe Stenmans, Régine Cornet d'Elzius, Edwige Barthélemi**

*Le droit pénal s'applique aussi dans le cadre des mesures protectionnelles. Par ailleurs, qu'il soit victime ou auteur, le mineur peut être pris en charge ou sollicité par le droit ou les juridictions pour adultes. Comment cela se passe-t-il en cas de désaisissement ? Comment se passent les auditions d'enfants victimes, etc.? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?*

## Aide sociale

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR les mardis 8 et 15 mars 2022**

**FORMATRICES : Ana Somoano et Achilvie Docketh-Yemalayan**

*Rappel sur le rôle et le fonctionnement du CPAS, la loi sur le revenu d'intégration sociale, conditions d'octroi, prise de décision, notification et recours, contenu et signature du contrat.*

*L'aide sociale et ses différentes formes (aide matérielle, juridique, sociale, éducative, aide urgente, aide au logement, aide médicale), conditions d'octroi, l'aide à certaines catégories de personnes (les mineurs, les étrangers, les personnes en séjour illégal), compétence territoriale du CPAS, obligations du CPAS incompétent, les remboursements, les débiteurs d'aliments.*

## Droit scolaire

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR les jeudi 21 et mardi 26 avril 2022**

**FORMATRICES : Sandra Gérard et Nathalie Goebels**

*Obligation scolaire, le droit à l'instruction, le libre choix de l'école, l'organisation de l'enseignement, les classes passerelles pour primo-arrivants, la discipline et les exclusions, les recours, la fréquentation scolaire, la sanction des études et le passage de classe, les certificats et diplômes, les recours contre les décisions des conseils de classe, les centres PMS, l'articulation du monde de l'enseignement avec l'aide à la jeunesse, ...*

# Droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR le mardi 3 mai et le mardi 6 septembre 2022**

**FORMATEUR : Karim Jguirim**

*L'organisation de l'enseignement supérieur et de l'année académique, le droit au libre choix de l'établissement d'enseignement supérieur, les refus d'inscription et l'obligation de motivation, les recours auprès de la CEPERI, le PAE, la VAE, les études contingentées et (para-)médicales, l'étendue de la liberté académique des jurys de délibération, les contestations de ces décisions, les aménagements raisonnables et les recours auprès de la CESI, les sanctions académiques et disciplinaires.*

## Droit familial

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR les jeudis 12 et 19 mai 2022**

**FORMATRICES : Aude Macaigne et Edwige Barthelemi**

*Autorité parentale, tutelle civile, tutelle officieuse, filiation, changement de nom et de prénom, abandon et non représentation de l'enfant, audition du mineur (séparation des parents), droit aux relations personnelles, obligation alimentaire (saisies), mariage, cohabitation légale, etc..*

## Autonomie et droits sociaux du mineur

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR les jeudis 2 et 9 juin 2022**

**FORMATRICES : Nathalie Goebels et Clémentine Joskin**

*Autorité parentale (accord au SAJ, gestion des biens, traitement médical et vie affective...), émancipation, domicile, capacité du mineur (signature, rescision pour lésion), obligation alimentaire, le mineur et la banque, le contrat de travail (signature et revenus du mineur), allocations familiales, mutuelle, le jeune et la justice (constitution de partie civile, action en justice pour obligation alimentaire), l'aide juridique gratuite, etc...*

# Mineurs étrangers non accompagnés

[module en présentiel de trois journées]

**DATES : NAMUR les jeudis 8 et 15 septembre et le mardi 4 octobre 2022**

**FORMATEUR.TRICES : Cécile Ghymers, Melanie Zonderman et Keyla Lumeka**

*Qui sont les MENA ? Détermination de l'âge, demande de séjour spécifique aux mineurs, recours, autres types de séjour, retour, capacité à agir en justice, la tutelle et les autres substituts de l'autorité parentale, le logement chez des personnes privées, en centre d'accueil ou en institution, les moyens de subsistance, la scolarité et le «DASPA», le minerval, l'équivalence des diplômes, la sécurité sociale (mutuelle, allocations familiales), quelles protections contre les violences liées au genre ?*

## Aide et protection de la jeunesse

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR les vendredis 23 et 30 septembre 2022**

**FORMATRICES : Régine Cornet d'Elzius, Johanne Wyns et Camille Degraux**

*Protection judiciaire de la jeunesse : compétence du tribunal de la jeunesse à l'égard des parents, du mineur ayant commis un fait qualifié infraction, les différents acteurs (police, procureur du Roi, juge de la jeunesse, SPJ, les institutions,...), procédure devant le tribunal de la jeunesse, compétences du juge de la jeunesse, droits de la défense, mesures applicables, recours, réforme. Quelles approches le législateur a-t-il choisi dans le cadre des réformes successives en la matière? A quel texte se référer si vous êtes à Bruxelles?*

*Aide à la jeunesse en Communauté française et à Bruxelles : rôles du Conseiller, du Directeur de l'aide à la jeunesse, du tribunal de la jeunesse dans le cadre du décret, la notion d'accord, les conséquences d'un désaccord, l'aide aux enfants victimes de maltraitance. Quand l'enfant est-il en danger? Y a-t-il une différence à être un jeune «en difficulté»? Comment ces notions s'articulent-elles avec celle de santé mentale?*

## Le mineur et la police

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR le jeudi 6 et mardi 18 octobre 2022**

**FORMATEUR.TRICE : Mathieu Beys et Barbara De Naeyer**

*Quand la police peut-elle effectuer des contrôles d'identité et des fouilles ? Dans quels cas peut-elle utiliser la contrainte (menottes, etc.)? Peut-elle gifler un jeune?*

*En cas d'arrestation combien de temps un jeune peut-il rester au poste, ses parents doivent-ils être avertis ? Un jeune victime peut-il seul déposer plainte, peut-il se faire accompagner dans le cadre d'une audition... ? Quelles démarches et quels recours en cas d'abus ou de négligence de la police ?*

*Ces questions seront abordées lors de cette formation qui tentera de délimiter, sur base de cas concrets, le cadre d'intervention de la police face au mineur et les droits de ce dernier, sans oublier des conseils pratiques aux professionnels qui l'accompagnent.*

## **Et aussi...**

### **Des formations "à la carte"**

Il est également possible d'organiser des formations au droit des jeunes à la demande d'équipes de travail, compte tenu des besoins spécifiques de celles-ci.

Ces formations peuvent être assurées dans différentes villes.

Pour toute question, contacter Cécile Mangin: [Cecile.Mangin@droitdesjeunes.com](mailto:Cecile.Mangin@droitdesjeunes.com)

### **Des «quiz» par, pour et avec les jeunes**

Jeunesse et Droit est aussi à la disposition des jeunes qui souhaitent mener des projets autour des droits qui les concernent plus directement.

Pour exemple, nous ouvrons nos pages web à des quiz réalisés par les jeunes relatifs à des thématiques juridiques choisies par eux, et qui constituent des outils de vulgarisation auprès des autres jeunes.

N'hésitez donc pas à nous contacter dans cette perspective!

À titre d'exemple, voyez la page quiz: <http://quiz.droitdesjeunes.com/>

### **Des animations avec les jeunes**

Jeunesse et Droit propose aussi des animations avec des jeunes en collectif !

Pour en savoir plus : [www.jeunesseetdroit.be/animations](http://www.jeunesseetdroit.be/animations)

### **La rubrique Jeunes à droits du JDJ**

Le *Journal du droit des jeunes* ouvre également ses pages aux propos et/ou expériences de collectifs de jeunes...

Pour en savoir plus : [www.jeunesseetdroit.be/jdj/jeunesadroit.php](http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/jeunesadroit.php)

# Formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International

## Droits de l'enfant: les mécanismes de contrôle internationaux

[module en présentiel d'une journée]

**DATE : MONS le mercredi 9 mars 2022**

**FORMATRICE : Eva Gangneux**

*Lorsque les droits de l'enfant ne sont pas respectés et que les recours au niveau belge ne suffisent plus, un grand nombre de mécanismes internationaux peuvent être activés. Ces mécanismes peuvent être utilisés dans des cas individuels, collectifs, ou même pour des violations systématiques des droits de l'enfant. Cette formation vise à faire découvrir ces mécanismes européens et onusiens de défense des droits de l'enfant. A la fin de cette journée les participant·e·s en auront une bonne connaissance et sauront, si une situation qu'ils rencontrent l'exige, choisir le mécanisme international le plus adapté et comment l'enclencher.*

## Enfance, migration et violences

[module en présentiel de deux journées]

**DATES : NAMUR le mercredi 16 et le jeudi 17 mars 2022**

**FORMATRICES : Emmanuelle Vacher et Clémentine Léonard**

*Les enfants migrant·e·s sont particulièrement vulnérables à la violence, tant dans le pays d'origine, pendant leur trajet migratoire que dans les pays de transit ou de destination. Cette formation vise à sensibiliser à la violence vécue par les enfants migrant·e·s et aux moyens de la prévenir, de la détecter et de la signaler. Elle abordera notamment les contextes de violences, les différentes typologies de violences et leur prévalence, ainsi qu'un certain nombre d'outils concrets pour détecter la violence et y répondre de manière adaptée.*

# Détecter et réagir face à l'exploitation et la traite des enfants

[module en présentiel d'une journée]

**DATE : NAMUR le mardi 29 mars 2022**

**FORMATRICES : Emmanuelle Vacher et Atifa Boulafdal**

*L'exploitation et la traite des enfants, notamment sexuelle, sont une réalité encore méconnue, tant au niveau du grand public que des professionnels. Pourtant, elles affectent de nombreux enfants à travers le monde, en ce compris en Belgique. Quelles sont les différentes manifestations de l'exploitation des enfants ? Quelles en sont les conséquences ? Quel est le lien entre exploitation et traite ? Sont-elles toutes deux sanctionnables ?*

## Les droits de l'enfant dans le cadre du placement

[module en présentiel d'une journée]

**DATES: NAMUR le mardi 19 avril 2022**

**FORMATEUR : Benoît Van Keirsbilck**

*Cette formation vise à permettre aux services et institutions qui travaillent avec des enfants retirés de leur milieu familial d'intégrer les droits de l'enfant comme grille de lecture dans leur intervention. Quels sont les droits spécifiques qui leur sont applicables? Comment mieux respecter leurs droits? Comment leur permettre de participer à tous les stades des décisions?*

*Les droits spécifiques qui seront plus particulièrement abordés dans le cadre de cette formation sont notamment : l'intérêt supérieur de l'enfant, le respect de la vie privée, la protection contre toutes formes de violence, la participation des enfants dans les procédures et dans le cadre de leur placement, l'accès à la justice, les droits à la défense et à l'assistance juridique, le droit au respect de la vie familiale, etc.*

*Cette formation s'adresse principalement aux professionnels travaillant avec des enfants retirés, ou susceptibles de l'être, de leur milieu familial, ou qui s'intéressent à leurs droits.*

# La justice adaptée aux enfants

[module en présentiel d'une journée]

**DATE : BRUXELLES le lundi 17 octobre 2022**

**FORMATEUR.TRICE : Benoît Van Keirsbilck et Eva Gangneux**

*Le Conseil de l'Europe a adopté en 2010 des « Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants » destinées à améliorer leur accès à la justice et leur prise en charge par celle-ci.*

*Rédigées pour être utilisées par des professionnels travaillant dans les systèmes de justice pénale, civile ou administrative, ces directives abordent des thèmes tels que la famille, le besoin de respect ainsi que l'importance pour les enfants et les jeunes d'être écoutés et, dans la mesure du possible, entendus.*

*Au terme de cette formation, les participants auront une connaissance approfondie de ces lignes directrices et seront à même de questionner leur pratique et le fonctionnement du système de justice pour s'assurer qu'ils sont adaptés aux enfants.*

# Le droit de l'enfant à une éducation non violente

[module en présentiel d'une journée]

**DATE : NAMUR le jeudi 20 octobre 2022**

**FORMATRICES : Géraldine Mathieu et Emmanuelle Vacher**

*La Belgique est actuellement en cours d'examen d'une loi qui lui permettrait de se positionner comme soixante-quatrième pays au monde à interdire expressément les violences dites éducatives ordinaires à l'égard des enfants, y compris au sein de la famille. Mais, lorsqu'on aborde la « violence dite éducative ordinaire », de quoi parle-t-on exactement ? Quelles sont les conséquences de ce type de violences sur le développement de l'enfant ? Qu'en pense le Comité International des Droits de l'Enfant ? Quels sont les moyens d'action pour faire évoluer les mentalités, et à quoi peuvent bien ressembler des outils concrets d'éducation bienveillante ? Cette formation tâchera d'apporter des pistes de réponses à ces différentes questions au moyen de méthodologies participatives.*

# La quête des origines

[module en présentiel d'une journée]

**DATE : Namur le mardi 8 novembre 2022**

**FORMATRICES : Michèle Van Egten et Géraldine Mathieu**

*Que recouvre la notion d'«origines» et qu'est-ce qui la distingue de celle connexe de «filiation» au sens juridique du terme? Comment approcher la notion de «secret» et les effets toxiques des secrets de famille, notamment ceux portant sur les origines de l'enfant? Quelles sont les situations dans lesquelles un enfant pourrait être privé du droit de connaître ses origines? Quelles sont les réponses apportées d'un point de vue juridique, tant au niveau interne qu'international? Quelles sont les pistes de solution pour une meilleure protection du droit de l'enfant à la connaissance de ses origines?*

# Participation du mineur en conflit avec la loi

[module en présentiel d'une journée]

**DATES : NAMUR le jeudi 10 novembre 2022**

**FORMATEUR.TRICE : Benoît Van Keirsbilck et Emna Mzah Miralles**

*Présentation de l'article 12 de la CIDE et des nombreux droits reconnus par celle-ci en lien avec le droit à la participation : le droit à la liberté d'expression et celui de rechercher, recevoir et répandre des informations (article 13) ; le droit à la liberté de pensée et de religion (article 14) ; le droit à la liberté d'association (article 15) ; le droit d'accéder à l'information (article 17) ; le droit au repos et aux loisirs (article 31) et, enfin, le droit de contester la légalité d'une décision privative de liberté (article 37). Comment ces droits sont-ils reconnus dans le système belge de justice juvénile, plus particulièrement en Communauté française, de la première interpellation par la police jusqu'à la mise en œuvre de la décision judiciaire? Quel est le décalage potentiel entre la théorie et la pratique? Quels sont les obstacles à la participation des jeunes? Existe-t-il des pistes de solution pour améliorer le respect du droit du jeune à la participation?*

# La justice restauratrice en faveur des mineurs

[module en présentiel d'une journée]

**DATE : NAMUR le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022**

**FORMATRICES : Géraldine Mathieu et Catherine Piron**

*La finalité de la justice restauratrice est de permettre aux gens de voir le monde et la société d'une autre manière, d'impulser de l'innovation pour qu'ils apprennent à communiquer.*

*Elle met en avant non pas la répression, mais la prise de conscience du mal causé et de ses conséquences pour restaurer un dialogue entre toutes les parties impliquées. Force est toutefois de constater qu'elle reste méconnue et trop peu utilisée. Elle n'est souvent pas perçue comme une «vraie justice».*

*Cette formation vise donc à informer et sensibiliser à ce mode de justice pour ce qui concerne les enfants (mineurs), à mieux comprendre les enjeux et son intérêt tant pour l'auteur de l'infraction que pour la victime et la société dans son ensemble.*

*Il s'agira aussi de réfléchir au lien entre la justice restauratrice et la notion de «justice adaptée aux enfants» et les droits de l'enfant en général.*



# Jeunesse et droit c'est aussi son *Journal du droit des jeunes*

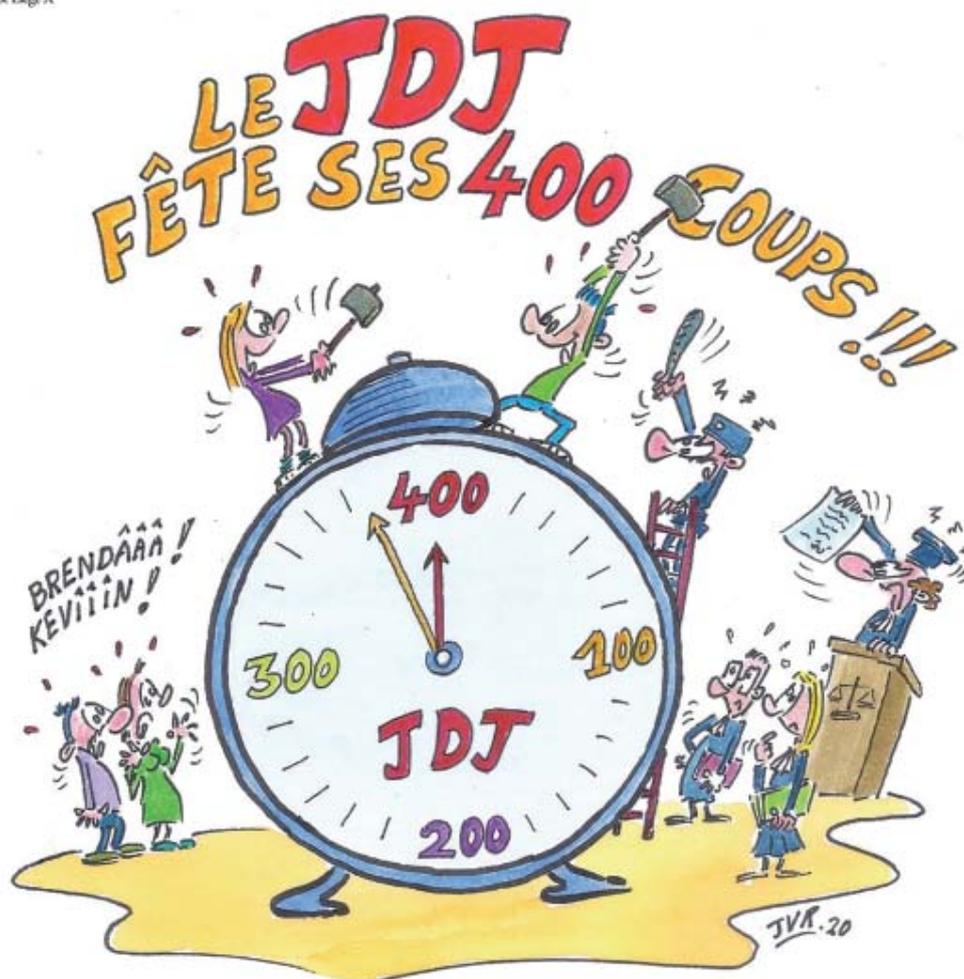
# Le JdJ



spost  
PB-PP  
BELGIËN - BELGIQUE

n°400 - DECEMBRE 2020 Le Journal du droit des Jeunes

Périodique mensuel.  
Ne paraît ni en juillet ni en août.  
8 euros  
Éditeur responsable:  
Jeunesse et droit  
12 rue Charles Stoenbruggen  
à 4020 Liège  
N° d'agrégation P202361  
Bureau de dépôt Liège X



S'abonner : [www.jeunesseetdroit.be/jdj/abonnements.php](http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/abonnements.php)



**Pour s'inscrire à une formation :**

[www.jeunesseetdroit.be](http://www.jeunesseetdroit.be)

Rubrique *Formations*

Bulletin d'inscription en ligne



**Pour en savoir plus à propos des  
Services Droit des Jeunes:**

<http://www.sdj.be/>

**Pour en savoir plus à propos de  
Défense des Enfants International:**

<http://www.dei-belgique.be/fr/>

## Détails pratiques et conditions

### Horaire :

Les formations se déroulent de 9h30 à 16h30 (avec une pause de 12h30 à 13h30), sauf le webinaire «Les jeunes, la loi et internet» qui se déroulera en trois sessions de 10h à 12h et de 13h à 15h.

**Il n'est possible de s'inscrire qu'à l'intégralité d'une formation, pas à une partie.**

### Prix:

Les formations reviennent à 75 € pour une formation d'une journée, à 150 € pour une formation de 2 journées ou pour le webinaire *Les jeunes, la loi et internet* et à 225 € pour une formation de 3 journées.

### Lieux :

#### **Auberge de Jeunesse de Namur**

Salles «Aymon + Bayard»

Avenue Félicien Rops, 8

5000 Namur

Accès: gare de Namur + bus 3 ou 4

(voir aussi <https://www.letec.be>)

#### **Auberge de Jeunesse de Mons**

Rampe du Château 2,

Salle «Beffroi»

7000 Mons

Accès: à 10 minutes à pied de la gare.

#### **Auberge de Jeunesse de Bruxelles - Génération Europe**

Rue de l'Eléphant, 4

Salle «Strasbourg»

1080 Bruxelles

Accès: métro lignes 1 ou 5 (arrêt Comte de Flandre)

**Contexte COVID et  
dates des formations**  
**Attention: les dates des formations  
sont sujettes  
à modification ou annulation.**

### **En cas d'incapacité de participer à la formation à laquelle vous êtes inscrit :**

Merci de nous signaler dès que possible tout événement qui vous empêcherait de participer à la formation afin d'envisager votre remplacement (par un.e collègue, par une personne sur liste d'attente....).

### **Attestations de présence :**

En PRESENTIEL : une attestation sera remise sur place par le formateur, à la fin du suivi de la formation sur base de la liste d'émargement signée chaque jour par les participants.

En WEBINAIRE: une procédure de contrôle de présence horaire sera d'application qui consistera pour les participants à adresser une fois par heure à un moment choisi par les formateurs.trices un email à Jeunesse et Droit ([jdj@skynet.be](mailto:jdj@skynet.be)) retenant leur nom et le code différent pour chaque heure qui sera fourni durant le WEBINAIRE par les formateurs.trices. L'attestation de présence sera adressée aux participants suite à la la formation.

### **Renseignements :**

Contenu des formations, syllabi : [cecile.mangin@droitdesjeunes.com](mailto:cecile.mangin@droitdesjeunes.com)

Inscription, facturation : [annebillen@droitdesjeunes.com](mailto:annebillen@droitdesjeunes.com)

# B u l l e t i n d ' i n s c r i p t i o n

S'il ne vous est pas possible de vous inscrire en ligne sur le site [www.jdj.be](http://www.jdj.be) :

Demande d'inscription à renvoyer à l'**asbl Jeunesse et droit**,  
par courrier au 12, rue Charles Steenebruggen à 4020 Liège,  
ou par courriel à l'adresse [annebillen@droitdesjeunes.com](mailto:annebillen@droitdesjeunes.com).

## Participant :

Nom

Prénom :

(Employeur) :

Fonction:

Tél. :

Courriel :

N° de TVA :

## Adresse de facturation

Organisme/société :

A l'attention de :

Adresse 1

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Courriel :

N° TVA

Souhaite s'abonner à la newsletter de Jeunesse & Droit

Souhaite s'inscrire à la (aux) formation(s) suivante(s) :

### Intitulé

### Dates 2022

### Prix

<input type="checkbox"/> Secret professionnel	8 et 15 février - webinaire	150 euros
<input type="checkbox"/> Les jeunes, la loi, internet	<input type="checkbox"/> 16, 22 et 24 février - webinaire	150 euros
	<u>OU</u> <input type="checkbox"/> 17 et 24 novembre - présentiel - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/> Droit pénal	<input type="checkbox"/> 17 et 23 février - webinaire	150 euros
	<u>OU</u> <input type="checkbox"/> 9 et 16 décembre - présentiel - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/> Aide sociale	8 et 15 mars - Namur	150 euros

<input type="checkbox"/>	Contrôle international	9 mars - Mons	75 euros
<input type="checkbox"/>	Enfance, migration et violence	16 et 17 mars - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/>	Détecter/réagir - exploitation/traite	29 mars - Namur	75 euros
<input type="checkbox"/>	Placement	19 avril - Namur	75 euros
<input type="checkbox"/>	Droit scolaire	21 et 26 avril - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/>	Enseignement supérieur	3 mai et 6 septembre - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/>	Droit familial	12 et 19 mai - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/>	Autonomie	2 et 9 juin - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/>	M.E.N.A.	8,15 sept. et 4 oct. - Namur	225 euros
<input type="checkbox"/>	Aide et prot. jeunesse	23 et 30 septembre - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/>	Police	6 et 18 octobre - Namur	150 euros
<input type="checkbox"/>	Justice adaptée	17 octobre - Bruxelles	75 euros
<input type="checkbox"/>	Éducation non violente	20 octobre - Namur	75 euros
<input type="checkbox"/>	Quête origines	8 novembre - Namur	75 euros
<input type="checkbox"/>	Participation conflit loi	10 novembre - Namur	75 euros
<input type="checkbox"/>	Justice restauratrice	1 <sup>er</sup> décembre. - Namur	75 euros

**Il n'est possible de s'inscrire qu'à l'intégralité d'une formation,  
pas à une partie.**

Votre inscription sera effective après traitement de votre demande lorsque vous aurez reçu un courrier confirmant votre inscription.

Attention, pas de catering prévu.

Date :  Nom :

Cachet et signature :

## Informations diverses

### Financer vos formations:

Certains fonds du secteur non-marchand qui pourraient intervenir financièrement :

- ◆ Le Fonds social de formation pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés. ISAJH (SCP 319.02)
- ◆ Le Fonds social de formation pour le secteur socioculturel et sportif. Fonds 4S (CP 329)
- ◆ Le Fonds social de formation pour le secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants. MAE (CP 332)
- ◆ Le Fonds social de formation pour le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé. ASSS (CP 332)
- ◆ Le Fonds social de formation pour le secteur du spectacle. Fonds 304 (CP304)

N'hésitez pas à consulter à ce sujet le site de l'Apef: <https://www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation>

### Public visé :

Les formations de J&D s'adressent aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, maisons de jeunes, etc.)

### Agrément Avocat.be (OBFG) :

Les formations sont particulièrement adaptées aux avocats qui souhaitent avoir une vue d'ensemble de la thématique abordée.

**Il n'est possible de s'inscrire qu'à l'intégralité d'une formation, pas à une partie.**

Nos formations sont agréées par Avocat.be (OBFG) à raison de

- en présentiel (à Mons, Bruxelles ou Namur) : 6 points juridiques par journée suivie,
- en WEBINAIRE, 6 points juridiques par 6 heures de formation suivies.

En présentiel, les présences sont vérifiées sur place *via* une liste d'émargement signée par les participants.

En WEBINAIRE, afin de pouvoir délivrer l'attestation de présence mentionnant les points attribués à la formation, avocat.be exige une inscription préalable et un contrôle régulier de la présence en ligne des participants. À cette fin les participants adresseront une fois par heure à un moment choisi par les formateurs.trices un email à Jeunesse et droit ([jdj@skynet.be](mailto:jdj@skynet.be)) reprenant leur nom et le code différent pour chaque heure qui sera fourni durant le webinaire par les formateurs.trices.

### Formations à la carte :

Il est possible d'organiser des formations «à la carte» en fonction des besoins spécifiques de vos équipes, par exemple autour de questions plus ciblées.  
Contact : Cécile Mangin : [cecile.mangin@droitdesjeunes.com](mailto:cecile.mangin@droitdesjeunes.com)